Arritti 2643:Arritti 2232 25/02/20 22:41 Page1

ARRITTI

nu 2643 da u 27 di ferraghju à u 4 di marzu 2020

54a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205

www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Budget européen
La foire d'empoigne

p. 3

Prouesse architecturale, parfaitement intégrée au site, le nouvel équipement ainsi offert vient donner une seconde vie aux quartiers de la Citadelle et du Vieux-Port, en lien avec l'ensemble de la vision pensée sur toute la façade maritime bastiaise : créer un lien physique entre Terranova et Terravechja, tout en ouvrant Bastia sur son espace méditerranéen. Pari tenu ! p. 4 è 5

Bastia

Ouverture du Mantinum

Municipale
U prugramma di Portivechju da fà

p. 6 è 7

Arritti 2643:Arritti 2232 25/02/20 22:41 Page2

apiazzetta.com

Parolle è spressione nant'à l'elezzioni - prima parte

Una campagna eletturale hè sempre l'occasione di fà u giru di e spressione intornu à l'elezzioni, quelli chì e vìncenu è quelli chì e pèrdenu.

Vutà a lista secca. Vutà una lista sana, senza «*panachage*». In francese u «*panachage*» hè autorizatu à l'elezzione municipale in e cumune di menu di 1000 abitanti.

Fà tombula. Una frasa frequente dop'à un'elezzione hè «avemu fattu tòmbula». Fà tòmbula hè empie un cartone sanu à u ghjocu di a china (u «*loto*» in francese). Pè un'elezzione si dice quandu una lista hè passata sana sana. *Variante : «on a fait tombolà».*

Vutà scupertu. Vutà scupertu hè mette u so biglìettu di votu in l'inviluppu senza passà per l'isulatoriu.

Pigliassi u lavativu. Si dice di qualchissia chì hà persu un'elezzione ch'ellu s'hè pigliatu u lavativu. Chì hè un lavativu? L'Infcor dice ch'ella hè «l'operazione d'intruduce in u stintinu, attraversu l'anu, sustanze medicamentose o lassative». A glassa.

I fiori di malba. À quellu chì hà persu un'elezzione (partigianu o candidatu), l'usu per ridesi d'ellu era di purtalli un mazzulu di malba davant'à a so porta o d'inchjudatu nantu («malba è chjodi»). A malba hè cunnisciuta pè e so virtù lassative.

Firmà lucchese. Si dice di qualchissia chì ferma cunfusu, è si tratta à l'orìgine di quellu chì ùn hà pussutu vutà perchè ch'ellu era frestere. Spiega Farrandu Ettori in a so *Anthologie des expressions corses (Rivages, 1984)*: *«Voter est un devoir et le signe d'appartenance à la communauté. L'abstention volontaire à signification politique est une attitude très récente et relativement rare. Dans la société traditionnelle, honte à celui qui ne peut pas prendre part au vote parce que le maire l'a fait malignement radier des listes électorales ! «Ferma lucchese», «il reste lucquois», comme on reste confus, semblable à ces malheureux émigrés italiens qui vivaient en marge du village sans carte d'électeur et sans fusil. Rayer un électeur est une injure grave et qui fut souvent sanglante.»*

À seguità... ■

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cummunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262

Accapu di a reddazzione

U Martoriu

U Coronavirus impenserisce u mondu sanu per vìa ch'ellu si sparghje in furia in furia senza sapè cumu curalu. Più di 2300 morti in China, una cinquantina in u mondu... U cusì dettu *Covid19* face menu vìttime chè l'influenza ogni annu. U prublema in fatti hè... ecunòmicu ! Parechje parte di u mondu sò à l'arrestu è, *capite*, e multinaziunale pèrdenu soldi... Allora, si ne parla ! Aspettendu, in Sirìa, i cinnini mòrenu di fredu è fame, o sott'à e bombe, è nimu ne parla. Nimu ùn s'impenserisce di sti zitelli, sse donne, ss'omi chì sòffrenu è mòrenu di a miseria di a guerra. Dopu à Alep è u martoriu curdu, eccu a regione d'Idlib à u nordu ueste di u paese d'esse u smenticatu di i putenti di a pianetta... Idlib hè l'ùltimu locu di resistenza à u guvernu di Bachar El Assad. Sò trè millioni di civili intrappulati ind'è a regione, centunaie di millaie di personi chì fùghjenu i bumbardamenti. Uspidali, scole, ciucciarelle, mercati, sò pigliati in mira è strutti. Ùn ferma più chè un uspidalu à funziunnà per sse centunaie di millaie di personi... A ghjustificazione di ssu sciempiu, hè ch'elli fèrmanu à mezu *djiadisti*... ma... i zitelli, o ghjente, I zitelli !... Iman Ahmed Leyla ùn avìa chè un annu è mezu, s'hè morta di fredu in principiu di u mese, ochji spalancati, nant'à u caminu di l'esiliu cù i so parenti chì cercàvanu à raghjunghje un campu di migranti vicinu à a fruntiera turca. Sò quasi dui millioni i Siriani chì sò stati sputati nant'à e strade di l'esiliu, lachendu tuttu daretu à elli, dendu di pettu à u fredu, à le volte ancu pedi scalzi... Raffaellu Pitti, duttore in càrica di l'aiutu umanitariu soprapiazza, s'occupa di l'ùltimu uspidale sempre arrittu... *«Ci hè tuttu un prutucole messu in ballu. Primu tempu s'avvinghje a pupulazione, secondu tempu, omu a terrurizeghja, bumbardèndula di manera intensiva, notte è ghjornu, strughjèndusi tutti i lochi di vita, uspidali, scole, lochi di prighera, cumerci... pò infine, s'accampa a pupulazione per affammala...»* dinunzia u duttore Pitti sfundatu. *«A ghjente prova à fughje versu a Turchìa ma i curridoghji umanitarii chì permettìanu di sustene sta pupulazione ch'ùn hà nunda per sopravive sò stati interrotti. Simu d'inguernu, face fredu, sin'à -4 gradi a notte. A situazione hè tremenda»* dice torna u duttore Pitti chì chjama a cumunità internaziunale à agisce. *«Ghjè un disastru umanu. Ùn sò cumu fà. A ghjente more. I zitelli mòrenu. Ssu pòpulu hè marturiatu. Ne pacheremu e cunsequenze un ghjornu o l'altru. Ci simu azzuffati per sapè quantu n'avìamu da piglià è induve, "eiu ne vogliu, tu ùn hai chè da piglianne di più". Ghjè una vergogna ! Pacaremu. U nostru eguìsimu s'hà da vultà contr'à noi»* s'affoca in un pientu d'imputenza u duttore Pitti... ■

Fabiana Giovannini.

Arritti 2643:Arritti 2232 25/02/20 22:41 Page3

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Budget européen

La foire d'empoigne

Un budget, c'est d'abord un volume de recettes, et ensuite un contenu à programmer des dépenses équivalentes. En Europe, ce débat, classique comme dans toute entité publique, prend cette année un relief particulier. Le budget 2021 qui sera voté en fin d'année 2020 sera en effet le premier budget des sept années du Cadre Financier Pluriannuel 2021-2027. Le vote qui interviendra avant décembre engagera donc l'avenir à moyen terme de l'Europe. Et, avec le retrait désormais effectif du Royaume Uni pour cause de Brexit, les clivages habituels entre pays donateurs et pays bénéficiaires s'accentuent, alors que les négociations commencent à peine.

L'élaboration du budget de l'Union Européenne repose sur un trépied : la Commission (l'équivalent du gouvernement de l'Europe) qui le propose et qui en effectuera ensuite les dépenses, le Conseil où siègent les États-membres qui financent sa plus grande part, si bien que leur accord est indispensable pour en valider les recettes, et le Parlement Européen qui doit le voter dans sa globalité et qui en contrôle ensuite les dépenses.

Premier temps, la Commission ouvre une « boîte de négociation » pour fixer la part de PIB que chaque État devra mettre dans le budget européen. Jusqu'à 2020, la somme était fixée à 1,02% du PIB de chaque État-membre, pour un total de près de 160 milliards d'euros.

Premier grand débat : quel taux du PIB retenir pour la future période de sept années ?

Le Conseil des États penche pour maintenir le prélèvement actuel, 1,02% du PIB. La Commission a fait valoir que le retrait du Royaume Uni, qui était un pays contributeur, amènerait à réduire d'autant les dépenses si les 27 autres Etats ne font pas l'effort collectif de compenser le différentiel. Or, la lutte contre le réchauffement climatique appelle une action très forte de l'Union, tout comme la réponse à apporter au Brexit qui est un défi à relever en renforçant l'Union Européenne, et donc son budget. D'où la proposition de la Commission pour passer à 1,11% du PIB pour compenser à l'euro près ce que n'apportera plus la contribution britannique. Pour le Parlement Européen, le compte n'y est pas : il faut compenser le départ britannique, et y ajouter le financement des ambitions nouvelles de l'Europe. Au total 1,30%.

Tout cela doit être relativisé, car le budget de l'Union Européenne est en réalité bien limité. Dans un cadre fédéral comme les Etats Unis, le budget fédéral capte 20% du PIB. Dans un pays centralisé comme la France, les dépenses publiques gérées directement ou indirectement par l'État central (y compris hôpitaux, sécurité sociale...) s'élèvent à plus de 40%. Alors, même avec 1,30%, on est bien loin de l'Europe fédérale ! Mais la démagogie populiste en rajoute, et cela favorise les Etats les plus riches qui veulent en fait limiter leur effort de solidarité. Au sein du groupe des « contributeurs nets », quatre pays sont en flèche : Danemark, Autriche, Hollande et Finlande. Leur surnom : les pays « radins », ou « frugaux » pour les plus diplomates. L'autre bloc est plus nombreux, mais financièrement dépendant. Son surnom : les « amis de la cohésion », parmi lesquels les pays de l'Est forment les gros bataillons, les régimes eurosceptiques comme Orban menant le bal. Avec, à leur débit politique, plusieurs scandales retentissants, notamment celui qui vient d'éclater à propos du détournement des fonds de la PAC.

Au centre, il y a les grands pays contributeurs, principalement Allemagne et France, traditionnellement arbitres de la décision finale. Mais le populisme ambiant réduit forcément leurs ambitions européennes.

Les marges de manœuvre sont étroites. Un partie d'entre elles tiennent aux ressources propres, c'est à dire les sommes qui entrent directement dans les caisses de l'Union Européenne : droits de douanes dans le cadre des accords commerciaux (actuellement 12% du budget européen, soit 0,12% du PIB européen) ; ou nouvelle taxation de produits importés. Notamment deux taxes que beaucoup souhaitent voir instaurer aux frontières de l'Europe, la taxe sur les transactions financières, maintes fois évoquée mais jamais appliquée pour cause notamment de veto britannique, et la taxe carbone destinée à renchérir les produits importés à fort contenu d'émissions CO_2 pour qu'ils ne puissent pas concurrencer les efforts européens dans la lutte contre le réchauffement climatique. Autre piste : la taxe sur le kérosène, seul carburant non taxé, dont le bas coût fait les beaux jours des low-cost au détriment du train. Mais les États ne cèderont pas facilement le produit de ces taxes, si elles sont un jour établies, au budget de l'Union Européenne !

Un futur accord commercial sera scruté à la loupe : celui qui liera l'Union Européenne et le Royaume Uni, postérieurement au Brexit. Des droits de douane sévères, en réponse au refus d'accepter les normes européennes lors de la négociation à venir, seraient le moyen de sanctionner le Brexit tout en fournissant à l'UE des ressources budgétaires nouvelles car les produits britanniques, qui sont exportés pour 50% vers l'Union Européenne, ne trouveront pas tous preneurs sur les marchés lointains du Commenwealth ou de « l'allié américain ». Tout cela serait récessif, avec des mesures de rétorsion à prévoir, et l'économie globale de l'espace européen ne pourrait qu'en pâtir. Mais, à défaut de préparer l'avenir, il y aurait là sans doute de quoi assurer le présent et assumer les priorités politiques de l'heure : sortir vainqueurs économiquement et politiquement du Brexit, et protéger l'économie européenne tout en luttant contre le réchauffement climatique. ■

Arritti 2643:Arritti 2232 25/02/20 22:41 Page4

Bastia

Ouverture au public du Mantinum

L'espace Mantinum à Bastia a ouvert au public ce dimanche 23 février devant plusieurs milliers de Bastiais enchantés de découvrir cette prouesse architecturale, parfaitement intégrée au site, et le nouvel équipement ainsi offert pour redonner une seconde vie aux quartiers de la Citadelle et du Vieux-Port. Car c'était là la volonté de la majorité nationaliste, avec ce chantier magnifique qui a démarré il y a 14 mois mais dont la réflexion a été lancée dès le début de la mandature en lien avec l'ensemble de la vision pensée sur toute la façade maritime bastiaise : créer un lien physique entre Terranova et Terravechja, tout en ouvrant Bastia sur son espace méditerranéen. Pari tenu !

L'ouvrage architectural est une vraie réussite malgré sa technicité pour parvenir à ne pas dénaturer un site historique tout en lui intégrant un concept moderne avec notamment un ascenseur permettant de relier la Haute-Ville, une trentaine de mètres plus haut ! Il est l'œuvre du cabinet d'architectes Isabelle Buzzo et Jean-Philippe Spinelli, lauréats de plusieurs distinctions de leurs pairs et qui s'illustrent sur plusieurs réalisations en Corse.

Parfaite osmose entre la Citadelle génoise, et ses remparts surmontant les rochers du Vieux-Port, l'espace offre un théâtre de verdure, nouveau lieu de vie et de culture au cœur de la Citadelle, dont on a pu apprécier dimanche l'acoustique malgré le plein air, et la beauté et l'originalité d'un fond de scène probablement unique au monde ! Le site accueille aussi une esplanade qui surplombe le Théâtre de verdure, admirant le Vieux-Port de Bastia, mais aussi les entrées et sorties des navires du port de Commerce. Le tout rejoignant la place du Musée qui prend, pour tous ses commerçants, une plus-value extraordinaire ; de même que le quai Gilio, longtemps délaissé aux gravats, ordures et véhicules ventouses... Le chantier ressuscite tous ces sites fabuleux de la cité bastiaise et l'on attend avec impatience le lien avec Aldilonda qui va rajouter un nouvel attrait, avec les projets de retivalisation du Vieux-Port, notamment sa halle de pêche, sa *vasca marina* et son chantier maritime du *Chebek* de

Pasquale Paoli, proposé par l'association *A Madunnetta*, qui pourra offrir une curiosité démultipliée à l'ensemble du quartier.

Respectueux du développement durable, réalisé avec du matériau extrait à 100% du site, sable et granulats du chantier voisin de l'Aldilonda, l'espace Mantinum a été pensé en accordance entre la roche d'un côté, les remparts de l'autre, c'est pourquoi l'ascenseur n'a pas été conçu comme une œuvre transparente, mais enserré dans une colonne de béton damé qui habille la falaise avec une teinte au plus proche de son environnement. Les critiques mesquines s'estomperont vite assurément, pour reconnaître de manière unanime la réussite de l'ouvrage et sa belle intégration, comme la mise en valeur d'une des plus belles vues du Vieux-Port de Bastia. Et n'oublions pas l'accès au Jardin Romieu, également rénové et connecté au Théâtre de Verdure par la partie basse du Mantinum, autre gageure d'unité de lieu !

Et que dire de la journée qui a salué cette ouverture au public ! Bastia dans toute la splendeur de ses fêtes populaires, pour donner vie au premier récital du Théâtre de Verdure, avec son histoire lyrique (superbes voix de Julia Knecht et Anne-marie Grisoni), ses chjami è rispondi (Titto Limongi et Carlinu Orsucci), ses chants et paghjelle (I Machjaghjoli, l'Arcusgi, I Chjami Aghjalesi, Soledona, François Spinelli),

Arritti 2643:Arritti 2232 25/02/20 22:41 Page5

Il était une fois... Mantinum

Ce nom est apparu la toute première fois sur la carte de la Corse Antique de Ptolemée, faisant mention d'une cité appelée Mantinum, à l'emplacement de notre ville de Bastia. Peut-être plus une entité politique ou religieuse qu'une véritable cité urbaine.
Au 18e siècle, lors de travaux de terrassement place Guasco à la Citadelle (u Giardinè), on retrouve une inscription funéraire d'une mère à son enfant « Mantino ».
C'est dire si ce nom de Mantinum convient tout à fait à cette grandiose inauguration ce jour dimanche 23 février 2020, du théâtre de verdure avec son ascenseur-mur qui s'intègre parfaitement au décor.
Un événement au pied tout d'abord du Castello della Bastia construit en 1380 par Leonello Lomellini, avant qu'il ne devienne un peu plus tard l'imposant Palais des Gouverneurs que l'on connaît aujourd'hui.
Ainsi, grâce à cet ascenseur, l'an 2020 constitue le véritable lien entre Terrenò (Terra Nova) et Terra Vechja. Entre la Citadelle d'insù et les quartiers d'inghjò. Entre la Haute-Ville et le Centre-Ville.
Dans peu de temps, grâce à l'Aldilonda qui contournera la Citadelle par la mer et u Spassimare, piétons et vélos pourront traverser toute la ville par le bord de mer, au panorama unique.
Un grand pas pour une entité globale qui va renforcer les liens de tous les habitants de notre cité.
Un événement qui permettra aux nombreux Bastiais présents de pouvoir dire fièrement : j'y étais ! ■
Raymond Mei.

sa macagna (Famiglia Pastasciù, Hubert Tempête)... mais aussi ses pêcheurs en fête, arrivés par la mer, ses anguilles *spallate* et autres sardines, fritelle, et ambiance de *cantina*... de quoi sublimer toute *a cultura bastiaccia* !
Un bel événement pour une réalisation qui marque la mandature. Bastia più forte inseme ! ■ **Fabiana Giovannini.**

Coronavirus de Chine

On est dans la panade !

Ce virus n'est pas spectaculaire, dans la mesure où l'on en guérit plus que l'on en meure. Pas plus que la grippe entend-on parfois, qui précipite chaque année le décès des plus fragiles. Sauf que la grippe s'attrape et se soigne, et les vaccins existent pour endiguer l'épidémie. Pour ce nouveau virus venu de Chine, le malade contamine autour de lui avant de guérir, et parfois il ne guérit pas alors qu'il était dans la force de l'âge. Et on ne sait pas l'empêcher de contaminer autour de lui car développer un vaccin demandera de longs mois de recherche. Seule méthode : la quarantaine (en l'occurrence la quatorzaine), comme au Moyen Âge.
Isoler les malades le temps de leur incubation sur quatorze jours, puis isoler les foyers d'infection si la maladie s'est propagée dans l'entourage d'un premier malade, puis isoler les agglomérations si on ne sait plus de quelle origine sont les nouveaux cas surgis dans un endroit donné, etc., l'engrenage des précautions à prendre génère une paralysie progressive des zones contaminées, puis des régions, puis des pays. L'économie s'arrête dans certains endroits du monde, et sont impactés alors tous les autres endroits du monde dont l'approvisionnement dépend pour tout ou partie du ou des pays d'origine du virus.
Dès lors, si le virus Ebola surgi en Afrique n'a guère fait parler de lui jusqu'à ce qu'il soit vaincu par les campagnes de vaccination, ce coronavirus venu de Wuhan crée une toute autre situation à l'heure de la mondialisation de l'économie dont la Chine est un acteur névralgique.
Quelques exemples concernant l'Europe : les sous-traitants des majors de l'automobile allemande sont très nombreux en Chine, y compris en zone contaminée, si bien que faute de pièces détachées dont la production s'est arrêtée là-bas, les chaînes d'assemblage en Europe pourraient s'arrêter à leur tour, mettant une grande partie de l'économie allemande au chômage. Le moindre coût venu de loin au détriment de la sécurité d'approvisionnement que l'on a en produisant sur place : le coronavirus vient ainsi présenter la facture des choix capitalistiques des dernières décennies.
Plus spectaculaire et plus inquiétant, la pénurie de médicaments menace l'Europe, car les « génériques », les médicaments les plus répandus et les moins profitables à produire, sont désormais en totalité fabriqués par l'industrie du médicament chinoise, particulièrement dans la zone où le coronavirus a pris sa source. Faute de ces molécules qui ne sont plus produites, l'industrie du médicament européenne ne sait plus comment fournir les pharmacies !
Sans compter le tourisme, on vient de le constater avec l'interruption soudaine du Carnaval de Venise, dans une Italie saisie d'effroi car les cas détectés sont d'une origine inconnue. L'Italie a en effet commis l'erreur fatale en interdisant bêtement tout vol aérien venu de la zone d'origine du virus. Comme cela n'a pas empêché celui qui voulait rentrer chez lui de le faire quand même, via une escale à Londres, Francfort ou Paris, on est incapable de savoir par qui et par où le virus est entré, et donc de l'isoler en quatorzaine.
Et ainsi, jour après jour, là sur un paquebot où l'on a entassé des malades et des bien portant avec une légèreté coupable, ici en perdant la trace du chemin parcouru par le virus du fait de décisions imbéciles d'administrateurs zélés, et surtout en Chine où durant plusieurs semaines les dirigeants du pays le plus totalitaire de la planète ont caché l'épidémie jusqu'à emprisonner ceux qui la dénonçaient « pour ne pas déstabiliser l'économie chinoise » (avec un résultat éloquent !), le coronavirus chemine et progresse tel une tâche d'huile qui se répand sur un monde rendu vulnérable par son modèle économique mondialisé. Pas sûr que l'on en réchappera aussi facilement que pour Ebola, ni que le monde économique reviendra aux valeurs d'une économie localisée et non plus mondialisée. Ni que la Chine changera de régime. Quoique : ce petit virus pourrait tout chambouler si on ne trouve pas comment l'arrêter enfin. ■ **François Alfonsi.**

Arritti 2643:Arritti 2232 25/02/20 22:41 Page6

Eccu a sèguita di e nostre prisentazione di qualchi dimarchja sustenuta da Femu a Corsica. Sta simana a lista Portivechju da fà purtata da Don Mathieu Santini.

Municipales in Portivechju

U prugramma di Don Mathieu Santini

Enseignant-chercheur à l'Università di Corti, habilité à diriger des recherches dans le domaine de l'anthropologie culturelle, directeur de thèses sur la transmission des savoirs et des savoir-faire, président du Conseil Scientifique du Parc Naturel Régional de la Corse, acteur culturel, auteur-compositeur interprète au sein du groupe Arapà, Don Mathieu Santini s'est lancé dans la bataille des municipales avec la volonté de servir un territoire, celui de l'extrême-Sud et de sa ville de Portivechju, inquiet qu'il est des orientations qui lui ont été données toutes ces dernières années. Une équipe compétente et déterminée l'accompagne. Un beau coup de fraîcheur dans la cité du sel !

« Portivechju a connu ces dernières années une croissance non maîtrisée » explique le candidat. Et de citer, *« la disparition du lien social, la destruction paysagère, architecturale et symbolique du territoire, la désertion du centre-ville, la non-connexion des trois espaces de la ville que sont le centre, la marine et les quatre chemins (A Puretta), l'abandon des hameaux, l'absence de cohérence entre utilisation des espaces de la commune et les besoins des Portovecchiais ».* Portivechju s'est bâti de façon anarchique, s'étalant sur de larges espaces de potentialité agricole, faisant fi des lois, et notamment de la loi Littoral, sans réflexion d'ensemble (la troisième ville de Corse ne possède toujours pas de Plan Local d'Urbanisme !) *« On a construit essentiellement des résidences secondaires dans des espaces proches du rivages, des immeubles destinés à de l'investissement locatif saisonnier, et ce, même dans des zones humides et/ou agricoles, quand on a refusé aux Portovecchiais des permis de construire pour la réalisation de leur habitation principale »* dénonce la liste Portivechju da fà, qui déplore *« une société à deux vitesses »* dans laquelle les Portovecchiais ont été réduits au rôle d'*« observateurs laissés pour compte de ce développement chaotique ».*

« Les pratiques clientélistes et le manque de vision » ont engendré ce développement *« anarchique et contre-productif qui n'a pas généré de réelle économie tout en abîmant le patrimoine naturel ».* Ce constat, Portivechju da fà l'attribue aux mandats successifs de la majorité sortante. Aussi, *« les discussions engagées l'été dernier entre le maire sortant et son challenger habituel ont créé beaucoup de confusion dans l'opinion publique »* et ont contribué à l'apparition de cette alternative que représente désormais la démarche portée par Don Mathieu Santini.

Un projet, une équipe, issus d'horizons politiques et professionnels divers, enseignants, chefs d'entreprises, artisans, commerçants, employés, retraités, tous partagent *« une même vision du développement et la même approche émancipatrice et pragmatique du projet de territoire ».* Ils prônent éthique et transparence, à travers notamment *« un mandat unique reconductible une fois, le partage des responsabilités et la prise en compte des intérêts collectifs ».* Rejetant *« le clientélisme, les accords politiciens et les arrangements entre amis »,* Portivechju da fà séduit les Portovecchiais et propose une démarche basée sur le respect de la démocratie. Pour sûr, une démarche nouvelle à Portivechju ! *« Remettre les Portovecchiais au centre de l'action politique communale, favoriser la démocratie locale en créant par tirage au sort des comités consultatifs de quartiers et de hameaux, créer un statut visant à donner aux résidents de la commune des tarifs préférentiels en matière de services publics municipaux (parkings, transports, services culturels), viser une transition citoyenne pour une meilleure implication des habitants dans la vie de leur commune, protéger les intérêts collectifs des Portovecchiais et garantir un avenir à la jeunesse »...* un message nouveau, dont les Portovecchiais n'avaient plus l'habitude.

En deux ans, Portivechju da fà veut rendre propriétaires de leur logement 70 familles et acquérir un foncier communal pour développer un programme ambitieux pour l'accession au logement, la rénovation de l'habitat, l'accès à la location des publics jeunes ou en difficulté. *« Avec un taux de chômage très élevé, notamment chez les jeunes, un niveau de salaire plus faible que la moyenne nationale, plus de 3000 pauvres (chiffres Insee), un coût de la vie et du logement (location/achat) très élevé, Portivechju est aujourd'hui une ville qui connaît de graves difficultés sociales »* déplore Don Mathieu Santini qui veut sortir la ville d'une économie de services, d'un développement touristique qui ne profite pas aux locaux et d'entreprises locales qui ne bénéficient pas des marchés publics. Il dénonce une *« société à deux vitesses où la majorité des Portovecchiais supporte un développement anarchique et réservé à des intérêts particuliers ».* Pour *« recréer du lien social »* Portivechju da fà propose de créer un marché de producteurs locaux en centre-ville, ouvrir la ville à la circulation en période hivernale, créer une nouvelle zone éducative, transformer l'école J.Pietri en cité administrative regroupant tous les services municipaux, reconnecter les trois zones : marine, centre-ville, quatre chemins. En lien avec les associations, la démarche veut aussi une politique plus respectueuse de la protection de la cause animale. ■

www.portivechjudafa.com

Les grandes lignes du programme

1. Les Portovecchiais au centre du projet :
- Répondre aux préoccupations cruciales des citoyens : se loger, travailler, se nourrir, se soigner, se distraire, se cultiver, éduquer ses enfants, les instruire, les voir grandir dans un cadre de vie agréable et serein.
- Protéger les plus fragiles, en particulier les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.
- Défendre les artisans et tous les sociaux-professionnels en proie à une ubérisation destructurante.
- Maintenir et renforcer les services publics.
- Favoriser la fiscalité foncière des résidences principales.
- Réserver (ou acquérir) du foncier pour l'éducation, l'accès à la propriété principale et l'économie circulaire.
- Penser les voies et les moyens pour rendre au centre-ville, à la marine et aux hameaux une vie et une activité pérennes.
- Offrir des services préférentiels aux citoyens de Portivechju.
- Mettre en place des comités consultatifs de quartiers et de hameaux de citoyens tirés au sort et renouvelables tous les ans, afin de responsabiliser et d'associer le plus grand nombre.

2. Une équitable redistribution des investissements publics :
- Se doter d'un plan pluriannuel des investissements.
- Offrir sur tout le territoire de la commune les mêmes services.
- Sortir définitivement des pratiques clanistes et clientélistes.

3. Dynamiser la créativité :
- Opérer un lien nécessaire entre éducation, culture, sport, patrimoine et artisanat.
- Engager une politique efficiente de diffusion et de formation pour les outils culturels (Centre Culturel, U Paradisu, Théâtre de verdure, nouvelle médiathèque...) pour les mettre au service de tous, et notamment des jeunes et des associations afin qu'ils puissent s'approprier ces lieux.
- Bâtir une politique ambitieuse pour la langue corse en la plaçant au cœur de l'action politique municipale.
- Développer de nouvelles activités artistiques au service de la création : résidence d'artistes, ateliers de production, workshops au service d'un artisanat de qualité...
- Accompagner et structurer l'esprit d'entreprise qui caractérise l'activité des Portovecchiais.

4. Maîtriser et protéger notre territoire :
- Élaborer le PLU dans la plus grande concertation et transparence. Il sera nécessaire au préalable de réaliser un réel diagnostic permettant de connaître les forces et les faiblesses de notre territoire afin d'élaborer un véritable projet d'aménagement de la commune.
- Procéder à un audit complet et rapide de l'urbanisme de la commune et de ses réseaux, notamment d'assainissement.
- Renforcer la prévention en matière de risques d'incendies et d'inondations.
- Favoriser l'écoconstruction.
- Soutenir l'innovation, l'économie verte, sociale et solidaire.
- Favoriser l'essor de l'agriculture vivrière.
- Créer un marché couvert pour les producteurs locaux (avec un cahier des charges garantissant l'origine des produits).
- Porter un projet global pour l'aménagement du plan d'eau du golfe (ports, Stabbiacciu, marais salants) et de l'ensemble de l'espace côtier.
- Récupérer la gestion du littoral en concession municipale avec un cadre réglementaire prédéfini.

5. Intercommunalité :
- Penser Portivechju dans son intercommunalité, dans ses rapports à l'Alta Rocca (GAL), dans son insularité en lien avec son espace géographique latin.
- Mobiliser et soutenir l'innovation au sein des entreprises locales.
- Favoriser la synergie entre tous les acteurs de la santé (clinique, hôpital, centre de soins privés...).
- Penser et participer à la mise en œuvre d'une politique touristique durable, intercommunale et en lien avec l'Alta Rocca.
- Développer les transports en commun entre les hameaux et le centre, entre les villes de l'intercommunalité et entre Portivechju et l'Alta Rocca.
- Promouvoir la création d'une ligne de transport entre l'intercommunalité et l'Università.

« Ce projet devra, dans chacun de ses objectifs, s'inscrire dans la résilience. Le réchauffement climatique aura dans les années à venir à Portivechju des conséquences dramatiques qu'il faut d'ores et déjà anticiper en incluant dans chaque action collective la nécessaire transition rapide aux énergies renouvelables, la récupération et le stockage des eaux pluviales, la diminution et le tri des déchets à la source, l'arrêt de l'artificialisation des terres et l'aide réelle aux producteurs locaux et aux circuits courts » dit encore Don Mathieu Santini.
Portivechju da fà, un souffle de renouveau pour Portivechju ! ■

Abbunàtevi !

❒ 55 € un annu/un an
❒ 34 € sei mesi/six mois
❒ 82 € u stranieru/étranger

Arritti - 5 Bd H. de Montera - 20200 Bastia

Arritti 2643:Arritti 2232 25/02/20 22:42 Page8

Michèle Rivasi

Un soutien de poids pour Tavignanu Vivu !

Invitée en Corse par l'eurodéputé François Alfonsi, Michèle Rivasi, député d'Europe Ecologie les Verts, mais aussi militante de toutes les causes pour la préservation de l'environnement, de la santé et de la vie, était en dans l'île pour soutenir le programme de Jean André Miniconi à Aiacciu lors d'une conférence de presse le 14 février, mais aussi pour s'enquérir, le 15 février, du projet de Centre d'Enfouissement des déchets sur les méandres du Tavinanu, et apporter son soutien au Collectif qui se bat contre cette implantation. L'occasion de réaffirmer les dangers de l'incinération et le besoin de développer la seule solution qui vaille pour la réussite d'une véritable transition écologique : le tri à la source !

« *J'ai été très surprise de voir qu'on voulait installer un centre d'enfouissement de déchets ménagers dans un tel endroit ! C'est un site remarquable pour ces espèces protégées, où il y a une instabilité du terrain. Le Tavignanu passe à proximité. Bref, cela ne correspond absolument pas aux critères pour sites d'enfouissement de déchets ménagers !* » s'est offusquée la député européenne. « *À l'heure actuelle, et c'est mon statut de député européenne qui le dit, l'orientation ça n'est pas ça du tout. Il faut absolument faire le tri en amont. Et en premier lieu, enlever les déchets biologiques, parce que cela produit du méthane et que c'est plus pénalisant que le Co_2. Sur 100 ans, c'est 20 fois plus pénalisant comme gaz à effet de serre. Cela va complètement à l'encontre de ce qu'il faut faire. De même que cela va à l'encontre des directives européennes sur le site classé Natura 2000. Il faut vraiment engager des recours juridiques pour qu'il n'y ait absolument pas d'exploitation à cet endroit-là.* »

Le CET de Ghjuncaghju est appelé à accueillir 120.000 tonnes de terres amiantifères sur 12 ans et plus des 80.000 tonnes de déchets ménagers sur 30 ans. « *C'est complètement fou* » dit encore Michèle Rivasi. « *Sur 30 ans, vous imaginez la contamination qui va se propager, avec la fermentation que cela va entraîner !* »

Elle dénonce la main mise du privé sur le public, totalement contraire aux orientations de l'Assemblée de Corse, « *le privé, son objectif c'est de faire de l'argent, c'est donc contraire au tri. Je ne comprends pas que les maires en Corse ne soient pas plus attentifs au tri des déchets. Ça se fait dans tous les pays européens. La France est vraiment en retard, et la Corse l'est encore plus.* »

Que faire ? Responsabiliser les gens, leur donner les moyens d'un tri poussé, recycler, valoriser. « *Il y a énormément d'emplois liés à la gestion des déchets* » explique encore Michèle Rivasi qui dénonce la mainmise de « *grosses familles qui détiennent différents lobbies, déchets, transport, etc. De fait, cela empêche le tri et le compostage.* »

La député d'Europe Écologie les verts est furieuse aussi d'entendre encore parler de l'incinération : « *La France est un des pays où il y a le plus d'incinérateurs par rapport à ce qui se passent en Europe. Pourquoi les autres pays refusent l'incinération ? Parce que quand on brûle du plastique vous avez énormément de dioxine, énormément de furane. On a démontré qu'il y avait des leucémies et des cancers à proximité. On vous dit "on va mettre des filtres". Mais les filtres, ça sature. Donc il y aura toujours de la dioxine, des mâchefers, du refium, toutes ces cendres qui sont très toxiques et qu'il faut encore enfouir. L'incinération n'est pas du tout la solution. D'autant que l'incinérateur supprime le tri, car il faut alimenter la bête* » explique Michèle Rivasi. « *La solution la plus responsable, c'est d'une part de produire moins d'emballages, d'autre part de supprimer tout ce qui produit des déchets. Ensuite il faut trier tout ce qui est biologique, il faut des composteurs, et il faut recycler le reste. La Corse peut-être une terre d'expériences fortes en la matière. Elle doit s'engager dans cette voie.* »

Et de rappeler la directive européenne sur la gestion des déchets, qui « *va devenir draconienne* ». « *Il va y avoir des sanctions pour les pays qui ne respectent pas les objectifs. Mais il faut aussi qu'on pénalise les entreprises pour qu'il y ait le moins de déchets possible. La transition écologique passe par un bon tri des déchets, une bonne information, une bonne responsabilisation à la fois des consommateurs, mais aussi des municipalités, et des syndicats de traitement.* »

Michèle Rivasi : un soutien de poids pour le Collectif Tavignanu Vivu ! ■

Arritti 2643:Arritti 2232 25/02/20 22:42 Page9

Una settimana una parola

(O duie, o micca, sfidàtevi di e «parolle parolle parolle...»)

Traculinu

Leḥmurga n sbeḥ tameddit ategrdah, leḥmurga n tameddit heggit a tejjaṛ eebbit.
«Celu rossu a matina, a sera frumberà, celu rossu a sera, o traculì! partite è carcate e vostre bestie.»
Pruverbiu Cabilu

Salute à tutte è à tutti. Eccu u sughjettu di l'ètima: u traculinu. *«Mi ramentu una canzona: Mine, mine/ Sò traculinu,/ È vende mine/ Mine di mi ne vò,/ Mine di mi ne vengu,/ È da ch'o mi ne invengu,/ Vendu mine è mi ne vantu.»*
Allora, chì ghjè un traculinu? L'INFCOR ci dice: «Merchente chì gira i paesi, e case per vende roba». Bella corta sta definizione! Sopratuttu per una parolla chì ghjè spùtica. Di fatti, u tedescu t'hà «*Hausierer*», l'inglese «*peddler*», u spagnolu «*buhonero*», è u talianu «*colportore*» o «*colporteur*». Per spiecà l'etimulugia di sta parolla, ci tocca à esaminà parpena u francese «*colporteur*». In anzianu francese, si dicia «*comporteur*», derivatu da u latinu *comportare* «*traspurtà*» (litteralmente «arregà à u portu»), trasfurmatu in «*colporteur*» per via d'un'etimulugia pupulare chì ne face un cumpostu di «*col*» è «*porteur*», sia quellu chì porta annant'à u colu. Ed èccuci cù a parolla corsa chì puderebbe esce da «*trà*» è «*colu*».
U parsunaghju di u traculinu era assai impurtante ind'e sucetà anziane o puru muderne ind'i lochi scansati. In Francia, a parolla «*colporteur*» s'impone ver'di a siconda meità di u XVIII[u] sèculu: À st'èpica, a maiò parte di a pupulazione era campagnola, è u *colporteur* vendia robba di tutte e mamme: libri, ghjurnali, tissutu, tela, stampe, medicine, cultelli, ghjòculi; parlàvanu dinù di pulìtica è prupunia testi clandestini, ecc. St'attività era cuntrullata assai, d'una parte da i pulìticanti (di 1723, u rè custringhje i traculini à sapè leghje è scrive, di 1669 ci vole l'accunsentu di a pulizza per vende a robba), è da l'altra parte da i «*colporteurs*» stessi: èranu 3.500 di 1848 è ci vulia à sparte i paesi trà d'elli.
In Italia, si trova più spessu un colportore di libri o di bìbbie. Era incaricatu di sugerì mudelli di vita edificanti è si hè vistu nasce colportori evangèlichi in Italia chì prisentàvanu un'antra relighjone chè u catulicìsimu.
Eccu l'ora di a canzona:
www.youtube.com/watch?v=Bo9QKCTTUvE ■
Marina Chovin

Edmond Simeoni était président fondateur de Corsica Diaspora, association en charge de répertorier et organiser les Corses de l'extérieur, pour les mettre au service du développement de l'île. Il avait une foi inébranlable en ce capital humain. Sous le titre «*Corse éternelle: destination retour*», il écrivait ce texte le 24 novembre 2017, en forme d'appel à leur mobilisation. Extrait.

A Diaspora

«La diaspora corse est une réalité objective qui regroupe environ, d'après des évaluations convergentes, 1.000.000 personnes, Porto Rico en a près de cinq cents mille, puis la France continentale (Marseille et Toulon: 200.000; Paris 150.000 environ, Lyon et Rhône-Alpes: 100.000), le reste de la communauté vit éparpillé dans le monde.
Nul ne peut nier que ce terreau est une immense richesse tant sur le plan humain que culturel; les Corses de la diaspora ont un potentiel exceptionnel de compétences, de moyens financiers, de relations sociales et politiques; mais c'est sans doute le lien affectif avec l'île qui reste le trait dominant, en dépit de l'ancienneté du départ de l'île ou de l'éloignement géographique.
(...) La diaspora corse existe, nous l'avons rencontrée; en effet depuis le début de la décennie 1970, notre mouvance – l'Arc à l'époque – a estimé que c'était une donnée essentielle de la «question corse»; pour la raison simple qu'elle était partie intégrante du peuple corse, concernée par son devenir et représentative d'un capital humain important et d'une force majeure.
(...) Dès lors, la diaspora est devenue partie intégrante et active de toutes les luttes du peuple Corse et il n'a jamais été fait appel en vain à sa solidarité; des liens se sont tressés, des échanges se multiplient; nombre de nos compatriotes retournent dans leur île, participent à son développement... En 2004, nous avons créé Corsica Diaspora et Amis de la Corse dont le travail est constant, en lien étroit avec les Associations des Corses à l'Extérieur.
Après des décennies de luttes, démocratiques avec toutes les forces de progrès de Corse, mais aussi violentes avec le FLNC – qui a renoncé aujourd'hui et de manière définitive aux actions armées – la Corse commence à s'apaiser mais croule sous les problèmes graves. À l'heure où le futur de la Corse se dessine, avec des choix essentiels concernant le droit à la vie de son peuple, ses nouvelles institutions, le développement durable, l'insertion dans l'Union Européenne et dans la Méditerranée, notre diaspora peut-elle contribuer à la réflexion collective et à la réalisation du projet insulaire? Si oui, suivant quelles modalités et par quels moyens?
Un immense challenge qui attend la Corse est le rassemblement de toutes les forces de notre peuple, dans le respect de leur diversité, pour amorcer la naissance d'une Corse nouvelle, par le seul dialogue.
(...) Notre proposition est triple; elle vise à institutionnaliser et à organiser la participation de la Diaspora, désormais, à la gestion des affaires de l'ile. Dans cette optique, nous ferons des propositions:
• une très ancienne, la création d'une Agence du Retour qui doit permettre aux Corses, qui le souhaitent, de retourner dans leur Pays. Elle étudiera, en concertation, avec la diaspora, ses Amicales, la conception et le fonctionnement de cette institution dont le sens symbolique n'échappera à personne mais qui est sous-tendue aussi par une volonté de justice, de solidarité et surtout l'intérêt supérieur du peuple corse.
• Une plus récente le Comité consultatif des Corses de l'Extérieur qui est devenue aussi une revendication de la Fédération des Groupements Corses de Marseille. Comment la diaspora pourrait-elle être absente des décisions, sur les transports, les Arrêtés Miot, les projets politiques et économiques de l'île alors qu'elle est une composante essentielle du peuple corse.
• Une nouvelle: nous proposons, après les élections, une large concertation de l'Ile avec sa diaspora pour le choix des nouvelles institutions, et de leur contenu économique, social et culturel.
A dumane, in Corsica...» ■

Les messages d'Edmond Simeoni i messaghji

Arritti 2643:Arritti 2232 25/02/20 22:55 Page10

L'élection des municipales est lancée. Les listes sont publiées, rares sont celles qui restent à compléter. Les programmes et professions de foi sortent, les permanences sont ouvertes. Les présentations publiques des candidats en présence des militants et des photographes de presse pour les faire connaître ont eu lieu. La presse locale donne à chaque tête de liste leur déclaration et leur portrait. Des débats contradictoires ont été réalisés et ont permis de visualiser le nombre important de candidats pour les agglomérations non rurales, non désertifiées.

La chienlit envahissante…

par Max Simeoni

Ce 23 février, à trois semaines du premier tour on peut noter que la fièvre du virus électoraliste touche un corps électoral un tant soit peu modifié par le nouveau statut de l'Assemblée de Corse. Il est cependant différemment agité que par le passé.

Sampiero Sanguinetti décrit bien, dans son livre de 2007 *«Corse, le syndrome de Pénélope»*, les conséquences du déséquilibre de la population rurale. *«En 1990, 30 à 35 cantons représentent 32% de la population de la Corse,* dit-il, *et elle élit une majorité de conseillers généraux et 77% des conseillers municipaux de l'île. Elle délègue 57% des représentants chargés d'élire les sénateurs», «elle est minoritaire, âgée, inactive et ultra dépendante de ses élus»*, conclusion évidente. C'est la raison pour laquelle tous les natios ont toujours demandé la suppression des conseils généraux. Oui, cette démographie communale liée à la politique de l'île de réservoir d'hommes par l'État jacobin, non développée économiquement, développait le clanisme et portait un préjudice grave au suffrage universel et à la vie démocratique.

L'ARC présentant des candidats n'aura de cesse de lutter contre les parodies des élections des clans. Dès avril 1968 à l'élection partielle de Bastia, l'ARC obtient une déclaration anti-fraude de tous les candidats. Et constamment, à chaque élection, ses assesseurs s'opposent aux fraudes des listes, des votes par correspondance puis par procuration, parviennent à faire invalider de spectaculaires scrutins comme celui des 34 registres falsifiés à la mairie de Bastia avant leurs dépôts en Préfecture.

Les Municipales ont toujours conditionné les Territoriales. C'est toujours le cas, mais le jeu nouveau donne un peu plus de poids aux agglomérations plus peuplées. Les limites ne seront précisées que plus tard et dépendront d'abord de l'État central jacobin.

La crispation était statique, toutes les mairies étaient autant de nœuds de cordes des conseils généraux pour élire des parlementaires accrochés à Paris qui leur donnaient les moyens du clientélisme en s'en lavant les mains et en laissant croire que c'était dans le naturel des Corses, dans leur ADN comme on dit de nos jours. J'avais insisté auprès de Joxe pour que le gouvernement mette un terme à ce scandale. Il a fait rayé des listes quelques milliers d'électeurs mais sans toucher aux mécanismes qui permettaient la fraude et je l'ai averti que ce serait un coup d'épée dans l'eau… pas besoin d'être un prophète.

Aujourd'hui, avec le nouveau statut de l'Assemblée de Corse sans conseils départementaux (ex conseils généraux), il s'agit plutôt d'agitation anarchique. Les cordes ont disparu et il y a un seul parti, LREM et un seul homme dans la capitale au gouvernail, le Président Macron. Dans l'île face à lui, une majorité «absolue» d'*«élus locaux qui ne font pas la loi»* et doivent la servir. Or, ils ont été élus pour la changer et pour cela il faut modifier la Constitution: reconnaître l'existence d'un Peuple Corse et de ses droits. L'impasse. Encore que le tout nouveau Préfet émet un ton plus doux moins grinçant que la Préfète qu'il vient de remplacer. Signe d'un assouplissement ou prudence suite à une sortie de la période de grâce par des gilets jaunes et des syndicats contre la réforme des retraites. Le Président a dit en passant qu'il recevra enfin des gilets jaunes… Cette déstabilisation à tous les niveaux sans règles et sans contraintes clanistes ouvre toutes les boîtes d'où le nombre de candidats qui surgissent dans les endroits peuplés, les villes en particulier alors que dans la ruralité désertifiée, l'âpreté est devenue moindre.

Bastia et Aiacciu élisaient en 1990, selon Sampiero Sanguinetti, 13 conseillers généraux et les zones rurales 70%. Les ComCom ont été conçues pour palier le manque de proximité rôle des conseils généraux qui enregistraient les attentes des maires et des électeurs et les relayaient pour assurer leur réélection réciproque. La présidence d'un conseil général était la clef de voûte du système à deux poulies, clans/État jacobin. Le slogan des années 45-50 était que «les routes pavées d'or», c'est dire sans nids de poules, permettaient de connaître son lien avec le Président du conseil général. La nature de cette proximité change avec les ComCom. Les maires devraient avoir obligation d'échanger entre eux par région pour répartir certains crédits. Les villes littorales trouvent de fait plus de poids et elles deviennent un lieu de jeux d'influence de par la géographie (Haute Corse/Corse du Sud/Corse centrale rurale) et la compétition entre elles pour investir les postes d'élus aux élections Territoriales où les mairies, mêmes petites, sont concernées.

Les Municipales ont toujours conditionné les Territoriales. C'est toujours le cas, mais le jeu nouveau donne un peu plus de poids aux agglomérations plus peuplées. Les limites ne seront précisées que plus tard et dépendront d'abord de l'État central jacobin. Que fera-t-il de son Assemblée des maires? Quel champ laissera-t-il à la CdC? Et il y aura-t-il une opposition à Paris, gauche ou droite, qui le bride tant soit peu? Pour l'heure, c'est dans la rue occupée par les gilets jaunes et les syndicats que la partie entamée se joue contre lui. Incertitude aussi pour le cavalier seul des natios coalisés de l'île. Une coalition qui ne vise qu'à se faire réélire et garder les postes acquis mais qui érige à travers les municipales des listes concurrentes surtout dans les villes littorales et leur aires d'influence. On ne peut plus restaurer les jeux d'avant, la donne nouvelle reste imprévisible et il faut être en place dans des équipes de circonstance. La chienlit est bien là. Des listes concurrentes entre natios, des non natios qui tentent de prendre racine coûte que coûte… Qu'en sera-t-il avant le premier tour dans trois semaines? Et avec le second tour que restera-t-il de possible? Quelles seront les limites de l'ouverture dont tous se réclament? ■

Arritti 2643:Arritti 2232 25/02/20 22:42 Page11

H4
SCI en liquidation
Au capital de 40 000 euros
Siège social et siège de liquidation : Immeuble Traviata, Résidence Opéra, Boulevard Louis CAMPI, 20090 AJACCIO
439174251 RCS AJACCIO

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18/12/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/12/2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Joseph CANNATA, demeurant Le Murano B, Résidence Parc Lucie, 20000 AJACCIO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Immeuble Traviata, Résidence Opéra, Boulevard Louis CAMPI, 20090 AJACCIO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Charles SANTUCCI, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée « Alain SPADONI & Associés, Notaires », titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent », le 14 février 2020, enregistré à SPFE AJACCIO , le 17 Février 2020, Dossier 6275 2020 N 00081, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée VAN GIELS, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à AJACCIO (20000), boulevard Lantivy Diamant II, identifiée au SIREN sous le numéro 822196531 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AJACCIO.
A CEDE A :
La Société dénommée LES JEANNINES, Société par actions simplifiée au capital de 500 €, dont le siège est à AJACCIO (20000), boulevard Lantivy Diamant II, identifiée au SIREN sous le numéro 880357447 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AJACCIO.
Un fonds de commerce de coiffure sis à AJACCIO (20000) boulevard Lantivy - Diamant II, lui appartenant, connu sous le nom commercial « LA SUITE VAN GIELS », et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AJACCIO, sous le numéro 822196531.
PRIX : SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour QUARANTE-SEPT MILLE DEUX CENT SOIXANTE-SEIZE EUROS (47 276,00 EUR),
- au matériel pour DOUZE MILLE SEPT CENT CINQUANTE-QUATRE EUROS (12 754,00 EUR).
Prise de possession à compter du 14 Février 2020 .
Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Charles SANTUCCI, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique, Me Charles SANTUCCI, Notaire

H4
SCI en liquidation
Au capital de 40 000 euros
Siège social et de liquidation: Immeuble Traviata, Résidence Opéra, Boulevard Louis CAMPI, 20090 AJACCIO
439 174 251 RCS AJACCIO

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 23/01/2020 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Joseph CANNATA, demeurant Le Murano, Entrée B Résidence Parc Lucie, 20000 AJACCIO, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

SCI FRANCESCHINI
Societe civile immobiliere en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siege social : 14 rue Del Pellegrino 20090 Ajaccio • Siege de liquidation : Les jardins de Carmino, «le Byzance» cours Lucien Bonaparte 20000 Ajaccio
478747496 RCS Ajaccio

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 janvier 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Félix FRANCESCHINI, demeurant à Ajaccio (20000), les Jardins de Carmino, «le Byzance», Cours Lucien Bonaparte, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 0 Ajaccio (20000), les Jardins de Carmino, «le Byzance», Cours Lucien Bonaparte. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

SCI FRANCESCHINI
Societe civile immobiliere en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siege social : 14 rue Del Pellegrino 20090 Ajaccio • Siege de liquidation : Les jardins de Carmino, «le Byzance» cours Lucien Bonaparte 20000 Ajaccio
478747496 RCS Ajaccio

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 janvier 2020 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Félix FRANCESCHINI, demeurant à Ajaccio (20000), les Jardins de Carmino, «le Byzance», Cours Lucien Bonaparte, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

PRIMAVERA
Société Civile de Construction Vente
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : Campo Vallone 20620 BIGUGLIA

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 10 février 2020 il a été constitué une Société civile construction vente
Dénomination : SCCV PRIMAVERA
Capital : 1000 euros divisé en 100 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité
Siège : Campo Vallone20 620 BIGUGLIA
Objet : La société a pour objet l'acquisition de terrain à bâtir, ainsi que tout immeuble et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain L'aménagement et la construction sur ces terrains d'immeubles
La vente d'immeubles construits à tous tiers sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation
Gérant : Monsieur BALDASSARI NICOLAS demeurant à 20221 CERVIONI
Immatriculation de la société : Au RCS de BASTIA

Robert PROVENT & Paule VILLANOVA
Notaires Associés - Résidence U Principiu - 9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59
provent.villanova@notaires.fr

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Paule VILLANOVA, Notaire à CORTE (20250), 9 Avenue Baron Mariani, le 9 janvier 2020, enregistré à BASTIA, le 20 janvier 2020, Dossier 2020 00002422 référence 2B04P31 2020 N 00050, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée EURL OLMIA, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1000 €, dont le siège est à AJACCIO (20000), 6 rue MARECHAL ORNANO, identifiée au SIREN sous le numéro 801288572 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AJACCIO. Cette société est représentée par Madame Aurélie SACCO, demeurant à AJACCIO 20000, 7 rue du général CAMPI, gérant régulièrement nommé pour une durée illimitée par les statuts.
A :
La Société dénommée SALVA A LUCE, société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1500 €, dont le siège est à AJACCIO (20000), 6 rue MARECHAL ORNANO, identifiée au SIREN sous le numéro 878351832 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AJACCIO. Cette société est représentée par Madame Stéfanie BARTOLI régulièrement nommée par l'article 21 des statuts pour une durée illimitée.
Désignation du fonds : Le fonds de commerce d'institut de beauté, bien être, massage et soins du corps sis à AJACCIO 20000, 6 rue MARECHAL ORNANO, lui appartenant, connu sous le nom commercial OLMIA, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO, sous le numéro 801288572.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a eu lieu le 1er janvier 2020. Le cédant a cessé son activité le 31 décembre 2019.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE EUROS (40 000.00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

POUR AVIS, Me Paule VILLANOVA, Notaire

Arritti 2643:Arritti 2232 25/02/20 22:42 Page12